



21 AVRIL 2026

COMMUNIQUE DE PRESSE

Gel prudentiel des financements de l'autonomie : un mécanisme de coupes budgétaires inacceptable !

Les organisations signataires de ce communiqué expriment leur désaccord total face à l'annonce préjudiciable lors du dernier Conseil de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) d'un gel prudentiel de financements dédiés à l'autonomie en 2026. Ce mécanisme de reprise de crédits votés par le législateur, que nous dénonçons depuis des années, est, en somme, un moyen d'organiser une reprise d'une partie des financements initialement dédiés aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap. Cette décision, prise sans concertation avec les représentants des personnes âgées et des personnes en situation de handicap et leurs aidants ainsi qu'avec les professionnels du secteur, remet en cause l'engagement de l'État envers les personnes les plus vulnérables et aggrave les difficultés déjà criantes des accompagnements au sens large tant en établissement qu'à domicile.

Le gel prudentiel – de 215 millions d'euros – annoncé par les pouvoirs publics lors du Conseil de la CNSA du 8 avril pénalisera directement les personnes âgées et les personnes en situation de handicap devenues fragiles et les professionnels qui les accompagnent au quotidien. Cette mesure affaiblit la confiance dans la parole publique. Comment peut-on justifier de bloquer puis reprendre des financements, alors qu'ils sont issus d'une enveloppe « fermée » (sans possibilité de dépassement) et que les besoins en matière d'autonomie n'ont jamais été aussi pressants ?

Nos organisations rappellent que ces financements sont indispensables pour garantir :

- Un accompagnement digne des personnes âgées et des personnes en situation de handicap ;
- La pérennité des emplois dans le secteur de l'aide à domicile et au sein des établissements ;
- La prévention à tout âge, qui permet d'éviter des dépenses bien plus importantes à long terme.

Les associations et fédérations signataires dénoncent ainsi avec force cette décision induite par une logique de restriction budgétaire, qui intervient dans un contexte où les professionnels de l'autonomie sont déjà confrontés à de graves difficultés tant sur le plan financier que humain.

Face à cette situation, elles appellent solennellement le Gouvernement à revenir sur cette décision inacceptable et demandent la présentation rapide d'un plan ambitieux des politiques de l'autonomie, qui réponde enfin aux attentes légitimes des personnes en situation de handicap et des personnes avançant en âge, de leurs aidants et des professionnels qui les accompagnent.

Contacts presse :

AD-PA - Sébastien Bach - 06 37 43 34 12 - s.bach@ad-pa.fr

ADMR - Quentin Valançon - 06 73 18 20 56 - admr@comfluence.fr

AIRe - Annelise Garzuel - 06 67 28 57 97 - a.garzuel@aire-asso.fr

APAJH - Céline DIAZ - 06 30 43 60 01 - c.diaz@apajh.asso.fr

AUTISME FRANCE – Danièle Langloys - daniele.langloys@orange.fr

FEDESAP - Julien Jourdan - 06 30 54 96 83 - jjourdan@fedesap.org

FNADEPA - Marie-Hélène Chals- 06 07 98 54 03 - mh.chals@fnadepa.com

FNAQPA - Sana Bensaoula - 06 67 86 96 73 - s.bensaoula@fnaqpa.fr

FNATH - Nicolas Sévin - 06 18 27 08 18 - nicolas.sevin@fnath.com

GÉNÉRATIONS MOUVEMENT - Henri Lemoine - hlemoine@gmouv.org

FNMF - Carole Charlier - 07 60 73 55 69 - carole.charlier@mutualite.fr

NEXEM - Claire Picou - 06 08 08 51 75 - c.picou@nexem.fr

FÉDÉRATION PARALYSIE CÉRÉBRALE FRANCE - Pierre-Yves Lavallade -
06 66 07 84 32 - pylavallade@paralysiecerebralefrance.fr

SYNERPA - Élisabeth Roy - 06 17 49 56 64 - roy@synerpa.fr

UNA - Aurélie Matignon - 06 13 88 82 64 - a.matignon@una.fr

UNAFAM - Lauriane Soucheyre - lauriane.soucheyre@unafam.org

UNANIMES - info@unanimes.fr

UNAPEI - Agence Etycom - Aelya Noiret - 06 52 03 13 47 - a.noiret@etycom.fr

UNCASS - Noémie Brazier - 06 09 13 03 01 - nbrazier@unccas.org

UNIOPSS - MaëliSS Bouticourt - 01 53 36 35 12 - mbouticourt@uniopss.asso.fr